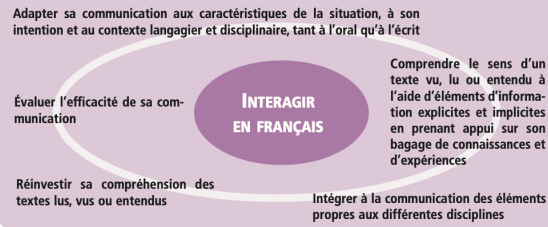


Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension du texte 1 2 3
- Adaptation à la situation de communication 1 2 3
- Appréciation de différents textes 1 2 3
- Respect des conventions de communication 1 2 3
- Recours à des stratégies adaptées à la situation 1 2 3

Légende* : 1 1^{er} cycle 2 2^e cycle 3 3^e cycle
* Cette légende s'applique aussi à l'autre compétence.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève comprend des textes fortement contextualisés constitués de phrases simples et de quelques phrases complexes et comportant un vocabulaire connu. Il peut repérer les éléments explicites d'un texte lui permettant de s'acquitter d'une tâche. Il sait reconnaître, dans des textes issus de différentes disciplines ou traitant de sujets liés à la vie courante, des éléments d'information exprimés explicitement. Il réinvestit en intégrant à sa communication des éléments propres aux disciplines. Il communique en français avec différents interlocuteurs dans des situations familières lui permettant de satisfaire des besoins personnels ou scolaires. Il adapte ses interventions à la situation de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève comprend des textes adaptés à son âge, traitant de sujets familiers et, à l'occasion, de sujets moins familiers. Ces textes comportent plus d'information, des phrases à structure plus complexe et un vocabulaire parfois inconnu. L'élève communique avec des interlocuteurs dans des situations spontanées ou planifiées. Il respecte les conventions de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève utilise consciemment les stratégies de lecture lui permettant de faire les transferts pour s'approprier les textes issus de différentes disciplines. Il établit des liens entre différents types de textes. Il lit de manière autonome des textes variés adaptés à son âge. Il échange volontiers en français dans toutes les situations, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il est de plus en plus à l'aise pour amorcer des contacts avec différents interlocuteurs. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines – Communiquer

33 %

Évaluation des apprentissages	
Critères d'évaluation ¹	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur ■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication ■ Utilisation de repères culturels* ■ Utilisation de stratégies adéquates*
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.	

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des réactions verbales et non verbales ■ Adaptation du message en fonction de l'interlocuteur et du contexte (1^{er} cycle*) ■ Apport d'idées lors de l'échange ■ Cohérence et pertinence du message ■ Engagement dans l'interaction ■ Aisance à transmettre le message
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect de règles phonétiques ■ Formulation de phrases respectant la syntaxe ■ Respect de règles d'accord ■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ou à la situation ■ Recours à des connaissances sociolinguistiques
Utilisation de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies d'interaction, de compréhension et d'autoévaluation
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.	

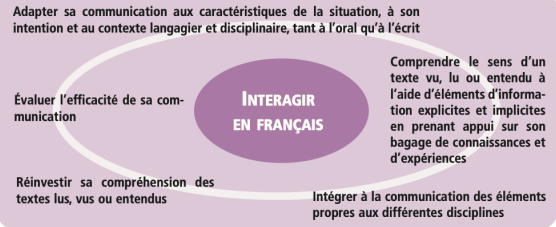
Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME D'IMMERSION)
COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMMUNIQUER)

- 5 Compétence marquée**
Échange systématiquement en français en classe et communique un message contenant suffisamment d'information pour soutenir son intention. Explique son opinion sur le texte abordé. Respecte certains éléments prosodiques (ex. : débit, articulation).
- 4 Compétence assurée**
S'appuie sur ses expériences personnelles pour interagir, pose des questions appropriées, présente quelques explications et aide ses pairs à comprendre la tâche. Manifeste une bonne compréhension du message entendu ou lu. Communique un message généralement clair. Emploie un vocabulaire familier, lié à un repère culturel francophone ou aux différentes disciplines. Emploie des stratégies adéquates.
- 3 Compétence acceptable**
Participe aux interactions. Exprime des besoins, des préférences et des sentiments de manière compréhensible, malgré des erreurs de prononciation, un vocabulaire restreint et des pauses fréquentes. Réagit de façon appropriée à un message comportant des informations explicites et du langage non verbal. Réutilise des phrases entendues ou lues et les adapte au besoin. Formule des phrases dont la syntaxe est calquée sur sa langue maternelle. Emploie les stratégies et les ressources suggérées.
- 2 Compétence peu développée**
Participe, lorsque sollicité, aux activités d'interaction orales ou écrites et manifeste une compréhension partielle d'un court message entendu, lu ou vu. Exprime, avec de l'aide, un bref message, lié au sujet ou au repère culturel, composé de quelques mots ou de phrases passe-partout (ex. : *Je ne comprends pas*). Pose parfois des questions simples.
- 1 Compétence très peu développée**
Réagit à de brèves consignes et répond par des mots en français, des gestes ou des mimiques. Manifeste, malgré un soutien constant, une compréhension limitée d'un court message. Recourt à sa langue maternelle comme stratégie de dépannage durant les interactions.

PFÉQ

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension du texte 1 2 3
- Adaptation à la situation de communication 1 2 3
- Appréciation de différents textes 1 2 3
- Respect des conventions de communication 1 2 3
- Recours à des stratégies adaptées à la situation 1 2 3

Légende* : 1 1^{er} cycle 2 2^e cycle 3 3^e cycle
* Cette légende s'applique aussi à l'autre compétence.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève comprend des textes fortement contextualisés constitués de phrases simples et de quelques phrases complexes et comportant un vocabulaire connu. Il peut repérer les éléments explicites d'un texte lui permettant de s'acquitter d'une tâche. Il sait reconnaître, dans des textes issus de différentes disciplines ou traitant de sujets liés à la vie courante, des éléments d'information exprimés explicitement. Il réinvestit en intégrant à sa communication des éléments propres aux disciplines. Il communique en français avec différents interlocuteurs dans des situations familiales lui permettant de satisfaire des besoins personnels ou scolaires. Il adapte ses interventions à la situation de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève comprend des textes adaptés à son âge, traitant de sujets familiers et, à l'occasion, de sujets moins familiers. Ces textes comportent plus d'information, des phrases à structure plus complexe et un vocabulaire parfois inconnu. L'élève communique avec des interlocuteurs dans des situations spontanées ou planifiées. Il respecte les conventions de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève utilise consciemment les stratégies de lecture lui permettant de faire les transferts pour s'approprier les textes issus de différentes disciplines. Il établit des liens entre différents types de textes. Il lit de manière autonome des textes variés adaptés à son âge. Il échange volontiers en français dans toutes les situations, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il est de plus en plus à l'aise pour amorcer des contacts avec différents interlocuteurs. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines – Comprendre et lire

34 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation²

<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Démonstration de la compréhension du texte ■ Interprétation adéquate de repères culturels* ■ Utilisation de stratégies adéquates*
---	---

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Démonstration de la compréhension du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interprétation d'indices sonores, gestuels ou graphiques ■ Identification du vocabulaire connu et d'éléments d'organisation du texte ■ Repérage d'idées ou d'informations explicites ■ Inférence d'idées ou d'informations implicites ■ Expression de la réaction au texte ■ Expression de l'appréciation du texte
Interprétation adéquate de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Repérage d'idées ou de mots liés aux célébrations culturelles et aux produits culturels francophones ■ Établissement de liens avec sa culture ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies de compréhension et d'autoévaluation

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME D'IMMERSION)
COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMPRENDRE ET LIRE)

5

Compétence marquée

Consulte quelques textes et sélectionne des informations pertinentes pour réaliser les tâches. Exprime son opinion ou ses réactions à l'égard d'un texte ou d'un repère culturel abordé. Dédit le sens de certaines phrases à partir de quelques indices linguistiques (ex. : pronoms personnels, marques du pluriel).

4

Compétence assurée

Démontre une bonne compréhension des textes abordés. Choisit et lit avec intérêt de nouveaux textes liés au sujet. Explique, raconte, décrit ou regroupe des informations et déduit certaines informations implicites. Situe une information dans le temps et dans l'espace. Fait un rappel d'informations importantes. Souligne une réussite et un défi à relever. Emploie des stratégies et des ressources adéquates.

3

Compétence acceptable

Démontre une compréhension globale des textes proposés. Réalise les tâches malgré des difficultés de compréhension. Émet une hypothèse sur le contenu et repère des informations explicites d'un texte, d'un diagramme ou d'un tableau simples. Établit un lien entre le texte et sa vie personnelle ou ses connaissances antérieures, et le partage avec un pair. Réutilise, dans une autre tâche, des informations ou du vocabulaire issus du texte. Emploie les stratégies et les ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer sa compréhension.

2

Compétence peu développée

Démontre une compréhension partielle des textes proposés et réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches. Émet une hypothèse sur le sujet. Repère quelques informations explicites. Reconnaît du vocabulaire lié au sujet, aux disciplines ou au repère culturel abordé. Exprime une préférence ou partage avec un pair une information issue du texte. Choisit, pour ses lectures, des textes déjà entendus ou lus.

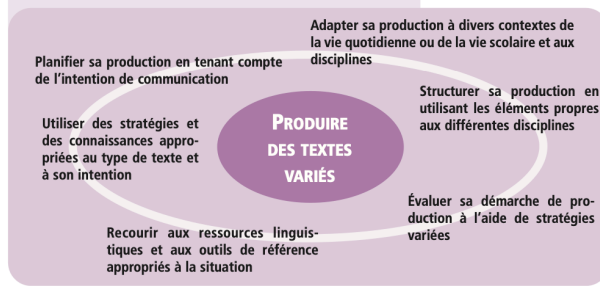
1

Compétence très peu développée

Démontre une compréhension limitée de courts textes qui ont été entendus, lus ou vus (ex. : comptine, album, émission), malgré un soutien constant. Se sert d'images ou d'indices sonores pour identifier certains éléments du texte. Répond à certaines questions par des mots isolés en français, des gestes, des mimiques, des dessins ou dans sa langue maternelle.

PFÉQ

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Production d'un texte conforme à l'intention de communication **1 2 3**
- Choix d'information pertinente au sujet du texte et à l'intention **1 2 3**
- Cohérence du texte **1 2 3**
- Respect des conventions de l'écrit (orthographe d'usage, ponctuation et connaissances liées à la phrase) **1 2 3**
- Recours à des stratégies de production adaptées à la situation **1 2 3**

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève produit des textes traitant de sujets liés à la vie courante et émanant de situations familières. Pour ce faire, il s'inspire le plus souvent de modèles déjà présentés. Il se soucie de l'intention de communication.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève produit des textes pour répondre à des besoins scolaires et sociaux. Ces textes contiennent plus d'informations pertinentes au sujet et sont plus cohérents. Il prend conscience de l'importance de la relecture et de la révision pour assurer la compréhension et la qualité de ses productions.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève produit dans les différentes disciplines des textes narratifs, expressifs ou informatifs en s'inspirant de modèles comme un article de journal, une lettre d'information ou un poème. Il est influencé par ses lectures et s'affirme davantage dans ses textes en donnant ses opinions.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Produire des textes variés

33 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation³

- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
 - Stratégies*
 - Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit
 - Conventions de communication orale ou écrite
 - Connaissances liées au texte oral ou écrit
 - Connaissances liées à la phrase
- Cohérence du texte
- Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication
- Exploitation de repères culturels*
- Application d'une démarche de production appropriée*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Cohérence du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées pertinentes et suffisantes ■ Progression des idées (1^{er} cycle*) ■ Respect de la structure et des éléments propres au type de texte ■ Adaptation à la situation de communication
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utilisation d'un vocabulaire varié lié aux disciplines ■ Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation ■ Respect des conventions liées à la production orale (dont la phonétique) et écrite ■ Utilisation d'éléments médiatiques*
Exploitation de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Application d'une démarche de production appropriée*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect des étapes de la démarche ■ Recours à des stratégies de production et d'évaluation de la démarche

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME D'IMMERSION)
COMPÉTENCE 2 : PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS

5

Compétence marquée

Produit des textes clairs, malgré des erreurs (ex. : de syntaxe, d'orthographe ou d'accord). Développe brièvement ses idées ou celles des autres dans sa production et en enchaîne certaines. Exprime son opinion à l'égard d'un texte ou d'un repère culturel abordé. Utilise certains pronoms pour éviter la répétition. Respecte certains éléments prosodiques (ex. : articulation, débit, volume de voix). Améliore des aspects de son texte à l'aide de l'outil proposé ou de la rétroaction reçue.

4

Compétence assurée

Produit des textes généralement clairs en s'inspirant du modèle présenté. Tient compte de l'intention de communication. Développe brièvement certaines idées et réutilise le vocabulaire lié aux autres disciplines. Orthographe ou prononce correctement des mots appris ou utilisés fréquemment. Aide un pair à comprendre la tâche demandée. Souligne une réussite et un défi à relever. Emploie des stratégies et des ressources adéquates.

3

Compétence acceptable

Produit de courts textes compréhensibles. Réalise les tâches malgré les difficultés rencontrées. Présente sommairement des idées, exprime des besoins et des émotions, décrit brièvement un être vivant ou un objet, ou raconte un événement. Formule de courtes phrases en utilisant un vocabulaire familier et celui lié au sujet. Récite de courtes comptines, présente des livres ou chante des chansons de la culture francophone avec un support visuel. Emploie les stratégies et les ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer sa production.

2

Compétence peu développée

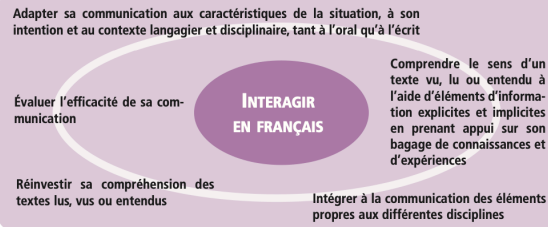
Produit de très courts textes partiellement compréhensibles et liés au sujet ou au repère culturel abordé. Réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches de production orale ou écrite. Utilise un vocabulaire restreint et répétitif, et formule des phrases parfois incomplètes calquées sur sa langue maternelle ou construites à partir d'exemples proposés. Complète son message par des gestes ou des dessins.

1

Compétence très peu développée

Produit des textes inachevés et difficilement compréhensibles composés de quelques mots reproduits ou écrits phonétiquement, avec un soutien constant. Présente son texte avec hésitation, malgré l'aide d'un support. Recourt à sa langue maternelle.

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension du texte 1 2 3
- Adaptation à la situation de communication 1 2 3
- Appréciation de différents textes 1 2 3
- Respect des conventions de communication 1 2 3
- Recours à des stratégies adaptées à la situation 1 2 3

Légende* : 1 1^{er} cycle 2 2^e cycle 3 3^e cycle
 * Cette légende s'applique aussi à l'autre compétence.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève comprend des textes fortement contextualisés constitués de phrases simples et de quelques phrases complexes et comportant un vocabulaire connu. Il peut repérer les éléments explicites d'un texte lui permettant de s'acquitter d'une tâche. Il sait reconnaître, dans des textes issus de différentes disciplines ou traitant de sujets liés à la vie courante, des éléments d'information exprimés explicitement. Il réinvestit en intégrant à sa communication des éléments propres aux disciplines. Il communique en français avec différents interlocuteurs dans des situations familières lui permettant de satisfaire des besoins personnels ou scolaires. Il adapte ses interventions à la situation de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève comprend des textes adaptés à son âge, traitant de sujets familiers et, à l'occasion, de sujets moins familiers. Ces textes comportent plus d'information, des phrases à structure plus complexe et un vocabulaire parfois inconnu. L'élève communique avec des interlocuteurs dans des situations spontanées ou planifiées. Il respecte les conventions de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève utilise consciemment les stratégies de lecture lui permettant de faire les transferts pour s'approprier les textes issus de différentes disciplines. Il établit des liens entre différents types de textes. Il lit de manière autonome des textes variés adaptés à son âge. Il échange volontiers en français dans toutes les situations, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il est de plus en plus à l'aise pour amorcer des contacts avec différents interlocuteurs. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines – Communiquer

33 %

Évaluation des apprentissages	
Critères d'évaluation ¹	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur ■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication ■ Utilisation de repères culturels* ■ Utilisation de stratégies adéquates*
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>	

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des réactions verbales et non verbales ■ Adaptation du message en fonction de l'interlocuteur et du contexte (1^{er} cycle*) ■ Apport d'idées lors de l'échange ■ Cohérence et pertinence du message ■ Engagement dans l'interaction ■ Aisance à transmettre le message
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect de règles phonétiques ■ Formulation de phrases respectant la syntaxe ■ Respect de règles d'accord ■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ou à la situation ■ Recours à des connaissances sociolinguistiques
Utilisation de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies d'interaction, de compréhension et d'autoévaluation
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>	

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME D'IMMERSION) COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMMUNIQUER)

- 5 Compétence marquée**
 Échange systématiquement en français en classe. Prend part activement aux interactions (ex. : sollicite la participation de ses pairs), développe des idées et en amène de nouvelles. Communique son message avec aisance et utilise certaines expressions courantes.
- 4 Compétence assurée**
 Échange sur le texte abordé et explique ses propos. Communique un message clair composé de phrases dont la syntaxe est la plupart du temps correcte et respecte des éléments prosodiques (ex. : débit, articulation). Manifeste une bonne compréhension de certaines informations implicites en réagissant de façon appropriée aux propos de ses interlocuteurs. Démonstre une compréhension de certaines nuances de la langue (ex. : humour). Emploie des stratégies adéquates. Corrige des erreurs lorsqu'on les lui souligne.
- 3 Compétence acceptable**
 Échange des informations ou des idées liées au sujet ou au repère culturel abordé. Manifeste une compréhension globale d'un message explicite. Communique un message clair, malgré des erreurs de syntaxe ou d'accord. Tient compte de l'intention de communication et adapte son message en fonction des réactions de son interlocuteur. Utilise un vocabulaire familier et celui lié au sujet abordé. Emploie les stratégies et les ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer son interaction.
- 2 Compétence peu développée**
 Participe aux interactions orales ou écrites, lorsque sollicité. Manifeste une compréhension partielle d'un message entendu, lu ou vu. Communique, avec de l'aide, un court message compréhensible, malgré plusieurs erreurs de prononciation et des pauses fréquentes. Exprime des besoins, des préférences ou des sentiments à l'aide de courtes phrases ou de phrases fréquemment entendues ou lues.
- 1 Compétence très peu développée**
 Réagit à des consignes usuelles en répondant par des phrases passe-partout (ex. : *Je ne sais pas.*), des mots en français ou des gestes. Manifeste, malgré un soutien constant, une compréhension limitée d'un court message. Recourt à sa langue maternelle ou imite ses pairs comme stratégies de dépannage durant les interactions.

Langues Français, langue seconde – Immersion **128**

Composantes de la compétence

Adapter sa communication aux caractéristiques de la situation, à son intention et au contexte langagier et disciplinaire, tant à l'oral qu'à l'écrit

Évaluer l'efficacité de sa communication

Réinvestir sa compréhension des textes lus, vus ou entendus

INTERAGIR
EN FRANÇAIS

Comprendre le sens d'un texte vu, lu ou entendu à l'aide d'éléments d'information explicites et implicites en prenant appui sur son bagage de connaissances et d'expériences

Intégrer à la communication des éléments propres aux différentes disciplines

Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension du texte 1 2 3
- Adaptation à la situation de communication 1 2 3
- Appréciation de différents textes 1 2 3
- Respect des conventions de communication 1 2 3
- Recours à des stratégies adaptées à la situation 1 2 3

Légende* : 1 1^{er} cycle 2 2^e cycle 3 3^e cycle
 * Cette légende s'applique aussi à l'autre compétence.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève comprend des textes fortement contextualisés constitués de phrases simples et de quelques phrases complexes et comportant un vocabulaire connu. Il peut repérer les éléments explicites d'un texte lui permettant de s'acquitter d'une tâche. Il sait reconnaître, dans des textes issus de différentes disciplines ou traitant de sujets liés à la vie courante, des éléments d'information exprimés explicitement. Il réinvestit en intégrant à sa communication des éléments propres aux disciplines. Il communique en français avec différents interlocuteurs dans des situations familiales lui permettant de satisfaire des besoins personnels ou scolaires. Il adapte ses interventions à la situation de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève comprend des textes adaptés à son âge, traitant de sujets familiers et, à l'occasion, de sujets moins familiers. Ces textes comportent plus d'information, des phrases à structure plus complexe et un vocabulaire parfois inconnu. L'élève communique avec des interlocuteurs dans des situations spontanées ou planifiées. Il respecte les conventions de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève utilise consciemment les stratégies de lecture lui permettant de faire les transferts pour s'approprier les textes issus de différentes disciplines. Il établit des liens entre différents types de textes. Il lit de manière autonome des textes variés adaptés à son âge. Il échange volontiers en français dans toutes les situations, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il est de plus en plus à l'aise pour amorcer des contacts avec différents interlocuteurs. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines – Comprendre et lire

34 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation²

<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Démonstration de la compréhension du texte ■ Interprétation adéquate de repères culturels* ■ Utilisation de stratégies adéquates*
---	---

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Démonstration de la compréhension du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interprétation d'indices sonores, gestuels ou graphiques ■ Identification du vocabulaire connu et d'éléments d'organisation du texte ■ Repérage d'idées ou d'informations explicites ■ Inférence d'idées ou d'informations implicites ■ Expression de la réaction au texte ■ Expression de l'appréciation du texte
Interprétation adéquate de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Repérage d'idées ou de mots liés aux célébrations culturelles et aux produits culturels francophones ■ Établissement de liens avec sa culture ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies de compréhension et d'autoévaluation

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

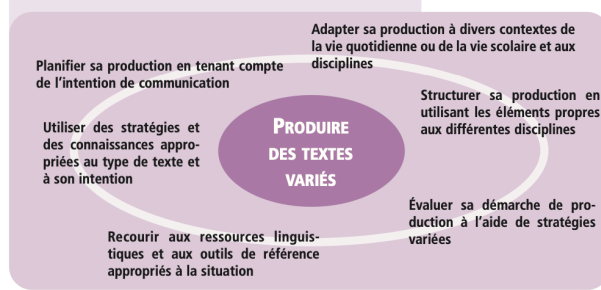
Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME D'IMMERSION) COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMPRENDRE ET LIRE)

- 5 Compétence marquée**
 Diversifie ses lectures à partir de suggestions. Explique des similarités et des différences entre un repère culturel issu du texte et sa propre culture. Appuie ses réponses à l'aide d'informations tirées du texte.
- 4 Compétence assurée**
 Démonstre une bonne compréhension des textes abordés. Choisit des textes correspondant à son niveau. Situe une information dans le temps et dans l'espace. Dédit des informations implicites (ex. : liens entre deux faits, relation entre les personnages) et explique le sens de quelques expressions courantes. Exprime son opinion ou ses réactions à l'égard du texte. Démonstre une compréhension de certaines nuances de la langue (ex. : humour). Emploie des stratégies et des ressources adéquates.
- 3 Compétence acceptable**
 Démonstre une compréhension globale des textes proposés. Suit la démarche proposée en tenant compte de l'intention de lecture. Réalise les tâches malgré des difficultés de compréhension. Dégage l'idée principale et des idées secondaires du texte. Décrit ou explique le repère culturel abordé. Dédit le sens de certaines phrases à partir d'indices linguistiques (ex. : pronoms personnels, marques du pluriel). Réutilise des informations ou du vocabulaire issus du texte dans une autre tâche. Emploie les stratégies et les ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer sa compréhension. Souligne une réussite et un défi à relever.
- 2 Compétence peu développée**
 Démonstre une compréhension partielle des textes proposés. Réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches. Émet des hypothèses sur le contenu du texte. Repère des informations explicites contenues dans des textes, des diagrammes et des tableaux. Réorganise certaines informations à l'aide d'un outil proposé (ex. : schéma à compléter). Établit un lien entre le texte et sa vie personnelle ou ses connaissances antérieures, et le partage avec un pair.
- 1 Compétence très peu développée**
 Démonstre une compréhension limitée de courts textes qui ont été entendus, lus ou vus (ex. : chanson, livre, émission), malgré un soutien constant. Se sert des images et du titre pour identifier des éléments du texte. Répond en repérant certaines informations explicites, par des mots du texte erronément associés à la question ou en utilisant sa langue maternelle.

PFÉQ

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Production d'un texte conforme à l'intention de communication **1 2 3**
- Choix d'information pertinente au sujet du texte et à l'intention **1 2 3**
- Cohérence du texte **1 2 3**
- Respect des conventions de l'écrit (orthographe d'usage, ponctuation et connaissances liées à la phrase) **1 2 3**
- Recours à des stratégies de production adaptées à la situation **1 2 3**

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève produit des textes traitant de sujets liés à la vie courante et émanant de situations familières. Pour ce faire, il s'inspire le plus souvent de modèles déjà présentés. Il se soucie de l'intention de communication.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève produit des textes pour répondre à des besoins scolaires et sociaux. Ces textes contiennent plus d'informations pertinentes au sujet et sont plus cohérents. Il prend conscience de l'importance de la relecture et de la révision pour assurer la compréhension et la qualité de ses productions.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève produit dans les différentes disciplines des textes narratifs, expressifs ou informatifs en s'inspirant de modèles comme un article de journal, une lettre d'information ou un poème. Il est influencé par ses lectures et s'affirme davantage dans ses textes en donnant ses opinions.

Langues

Français, langue seconde – Immersion

131

Cadre d'évaluation des apprentissages

Produire des textes variés

33 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation³

- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
 - Stratégies*
 - Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit
 - Conventions de communication orale ou écrite
 - Connaissances liées au texte oral ou écrit
 - Connaissances liées à la phrase
- Cohérence du texte
 - Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication
 - Exploitation de repères culturels*
 - Application d'une démarche de production appropriée*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Cohérence du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées pertinentes et suffisantes ■ Progression des idées (1^{er} cycle*) ■ Respect de la structure et des éléments propres au type de texte ■ Adaptation à la situation de communication
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utilisation d'un vocabulaire varié lié aux disciplines ■ Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation ■ Respect des conventions liées à la production orale (dont la phonétique) et écrite ■ Utilisation d'éléments médiatiques*
Exploitation de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Application d'une démarche de production appropriée*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect des étapes de la démarche ■ Recours à des stratégies de production et d'évaluation de la démarche

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME D'IMMERSION) COMPÉTENCE 2 : PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS

5

Compétence marquée

Produit des textes en tenant compte de certaines caractéristiques du destinataire. Organise adéquatement le contenu de sa production et enchaîne certaines idées. Utilise quelques expressions courantes de façon appropriée. Effectue des accords dans le groupe du verbe et orthographe correctement la plupart des mots de sa production.

4

Compétence assurée

Produit des textes clairs, malgré des erreurs (ex. : de syntaxe, d'orthographe ou d'accord) et suit la démarche proposée. Explique son opinion et établit des liens avec sa propre culture. Effectue des accords dans le groupe du nom. Utilise certains pronoms pour éviter la répétition et respecte des éléments prosodiques (ex. : articulation, débit, volume de voix). Emploie des stratégies et des ressources adéquates. Améliore des aspects de sa production à l'aide d'un outil proposé ou de la rétroaction reçue et aide un pair à améliorer son texte.

3

Compétence acceptable

Produit de courts textes généralement clairs. Réalise les tâches malgré les difficultés rencontrées en utilisant l'outil proposé ou en s'inspirant du modèle donné. Tient compte de l'intention de communication et développe brièvement certaines idées. Formule des phrases complètes et utilise un vocabulaire familier et celui lié aux différentes disciplines. Appuie ses idées à l'aide d'éléments visuels ou d'éléments du langage non verbal. Emploie les stratégies et les ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer sa production. Souligne une réussite et un défi à relever.

2

Compétence peu développée

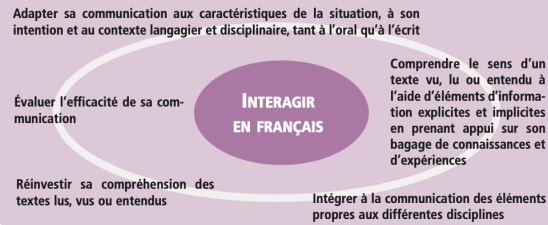
Produit de courts textes compréhensibles liés au sujet ou au repère culturel abordé et s'adresse au destinataire. Réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches de production orale ou écrite. Orthographe ou prononce correctement des mots appris ou utilisés fréquemment.

1

Compétence très peu développée

Produit des textes inachevés et difficilement compréhensibles, constitués de phrases incomplètes souvent calquées sur sa langue maternelle, malgré un soutien constant. Utilise un vocabulaire restreint ou écrit phonétiquement certains mots.

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension du texte 1 2 3
- Adaptation à la situation de communication 1 2 3
- Appréciation de différents textes 1 2 3
- Respect des conventions de communication 1 2 3
- Recours à des stratégies adaptées à la situation 1 2 3

Légende* : 1 1^{er} cycle 2 2^e cycle 3 3^e cycle
 * Cette légende s'applique aussi à l'autre compétence.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève comprend des textes fortement contextualisés constitués de phrases simples et de quelques phrases complexes et comportant un vocabulaire connu. Il peut repérer les éléments explicites d'un texte lui permettant de s'acquitter d'une tâche. Il sait reconnaître, dans des textes issus de différentes disciplines ou traitant de sujets liés à la vie courante, des éléments d'information exprimés explicitement. Il réinvestit en intégrant à sa communication des éléments propres aux disciplines. Il communique en français avec différents interlocuteurs dans des situations familières lui permettant de satisfaire des besoins personnels ou scolaires. Il adapte ses interventions à la situation de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève comprend des textes adaptés à son âge, traitant de sujets familiers et, à l'occasion, de sujets moins familiers. Ces textes comportent plus d'information, des phrases à structure plus complexe et un vocabulaire parfois inconnu. L'élève communique avec des interlocuteurs dans des situations spontanées ou planifiées. Il respecte les conventions de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève utilise consciemment les stratégies de lecture lui permettant de faire les transferts pour s'approprier les textes issus de différentes disciplines. Il établit des liens entre différents types de textes. Il lit de manière autonome des textes variés adaptés à son âge. Il échange volontiers en français dans toutes les situations, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il est de plus en plus à l'aise pour amorcer des contacts avec différents interlocuteurs. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines – Communiquer

33 %

Évaluation des apprentissages	
Critères d'évaluation ¹	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur ■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication ■ Utilisation de repères culturels* ■ Utilisation de stratégies adéquates*
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>	

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

<p>Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des réactions verbales et non verbales ■ Adaptation du message en fonction de l'interlocuteur et du contexte (1^{er} cycle*) ■ Apport d'idées lors de l'échange ■ Cohérence et pertinence du message ■ Engagement dans l'interaction ■ Aisance à transmettre le message
<p>Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect de règles phonétiques ■ Formulation de phrases respectant la syntaxe ■ Respect de règles d'accord ■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ou à la situation ■ Recours à des connaissances sociolinguistiques
<p>Utilisation de repères culturels*</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
<p>Utilisation de stratégies adéquates*</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies d'interaction, de compréhension et d'autoévaluation
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>	

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME D'IMMERSION) COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMMUNIQUER)

5 Compétence marquée

Échange systématiquement en français. Développe ses idées et communique son message avec aisance en utilisant un vocabulaire varié. Manifeste sa compréhension de quelques expressions idiomatiques en répondant de façon appropriée.

4 Compétence assurée

Échange suffisamment d'idées pertinentes pour soutenir son intention de communication et justifie son opinion au besoin. Démontre une ouverture aux idées et aux opinions des autres. Utilise des expressions courantes de façon appropriée et démontre une compréhension de certaines nuances de la langue (ex. : humour). Formule un message composé de phrases dont la syntaxe est la plupart du temps correcte. Respecte des éléments prosodiques (ex. : débit, articulation) et emploie des stratégies adéquates. Corrige certaines de ses erreurs.

3 Compétence acceptable

Échange des informations ou des idées et émet une opinion. Manifeste une compréhension globale d'un message comportant quelques informations implicites. Communique un message clair, malgré des erreurs. Adapte ses propos à des éléments de la situation de communication. Compare des repères culturels. Emploie les stratégies et les ressources suggérées. Utilise les critères fournis pour évaluer son interaction.

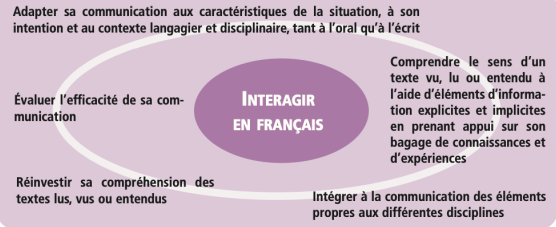
2 Compétence peu développée

Échange brièvement des informations ou des idées, lorsque sollicité. Manifeste une compréhension partielle du message entendu, lu ou vu. Communique avec de l'aide un message compréhensible composé de courtes phrases et d'un vocabulaire familier.

1 Compétence très peu développée

Communique à l'aide d'un vocabulaire restreint en français, de phrases passe-partout ou de gestes. Manifeste, malgré un soutien constant, une compréhension limitée d'un court message explicite. Emploie des stratégies de dépannage (ex. : imite ses pairs, demande de l'aide, recourt à sa langue maternelle) durant ses interactions.

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension du texte 1 2 3
- Adaptation à la situation de communication 1 2 3
- Appréciation de différents textes 1 2 3
- Respect des conventions de communication 1 2 3
- Recours à des stratégies adaptées à la situation 1 2 3

Légende* : 1 1^{er} cycle 2 2^e cycle 3 3^e cycle
 * Cette légende s'applique aussi à l'autre compétence.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève comprend des textes fortement contextualisés constitués de phrases simples et de quelques phrases complexes et comportant un vocabulaire connu. Il peut repérer les éléments explicites d'un texte lui permettant de s'acquitter d'une tâche. Il sait reconnaître, dans des textes issus de différentes disciplines ou traitant de sujets liés à la vie courante, des éléments d'information exprimés explicitement. Il réinvestit en intégrant à sa communication des éléments propres aux disciplines. Il communique en français avec différents interlocuteurs dans des situations familiales lui permettant de satisfaire des besoins personnels ou scolaires. Il adapte ses interventions à la situation de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève comprend des textes adaptés à son âge, traitant de sujets familiers et, à l'occasion, de sujets moins familiers. Ces textes comportent plus d'information, des phrases à structure plus complexe et un vocabulaire parfois inconnu. L'élève communique avec des interlocuteurs dans des situations spontanées ou planifiées. Il respecte les conventions de communication. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève utilise consciemment les stratégies de lecture lui permettant de faire les transferts pour s'approprier les textes issus de différentes disciplines. Il établit des liens entre différents types de textes. Il lit de manière autonome des textes variés adaptés à son âge. Il échange volontiers en français dans toutes les situations, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il est de plus en plus à l'aise pour amorcer des contacts avec différents interlocuteurs. Il a recours à des activités de régulation pour évaluer sa communication et sa démarche.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines – Comprendre et lire

34 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation²

<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Démonstration de la compréhension du texte ■ Interprétation adéquate de repères culturels* ■ Utilisation de stratégies adéquates*
---	---

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Démonstration de la compréhension du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Interprétation d'indices sonores, gestuels ou graphiques ■ Identification du vocabulaire connu et d'éléments d'organisation du texte ■ Repérage d'idées ou d'informations explicites ■ Inférence d'idées ou d'informations implicites ■ Expression de la réaction au texte ■ Expression de l'appréciation du texte
Interprétation adéquate de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Repérage d'idées ou de mots liés aux célébrations culturelles et aux produits culturels francophones ■ Établissement de liens avec sa culture ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies de compréhension et d'autoévaluation

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

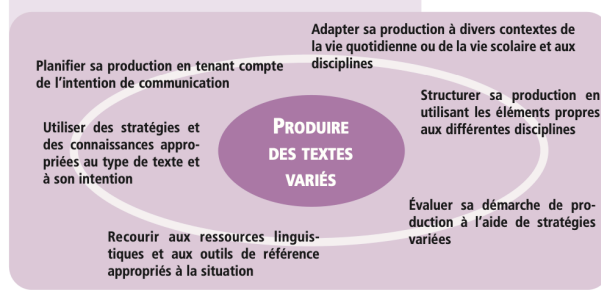
Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME D'IMMERSION)
 COMPÉTENCE 1 : INTERAGIR EN FRANÇAIS (COMPRENDRE ET LIRE)

- 5 Compétence marquée**
 Diversifie ses lectures. Sélectionne des éléments d'information appropriés à la tâche. Établit des liens entre le texte et ses lectures antérieures. Discute des valeurs qui sous-tendent le texte ou en dégage la morale.
- 4 Compétence assurée**
 Démonstre une bonne compréhension des textes abordés. Choisit et lit de la littérature jeunesse québécoise ou d'autres textes liés à ses centres d'intérêt et qui correspondent à son niveau. Identifie l'intention de lecture associée à certains textes courants et littéraires (ex. : recette, poème). Justifie son opinion à l'égard du contenu et de la présentation du texte. Situe des informations dans le temps et dans l'espace. Relève des similarités et des différences entre deux textes, notamment à l'égard d'un repère culturel. Démonstre une compréhension de certaines nuances de la langue (ex. : humour). Emploie des stratégies adéquates et des ressources pertinentes et en explique le choix.
- 3 Compétence acceptable**
 Démonstre une compréhension globale des textes. Suit la démarche proposée en tenant compte de l'intention de lecture. Réalise les tâches malgré des difficultés de compréhension. Dégage l'idée principale et des idées secondaires ou certaines informations implicites contenues dans un texte, un diagramme ou un tableau. Réutilise des informations, des expressions courantes ou du vocabulaire dans une autre tâche. Emploie les stratégies et les ressources suggérées et utilise les critères fournis pour évaluer sa compréhension. Souligne une réussite et un défi à relever.
- 2 Compétence peu développée**
 Démonstre une compréhension partielle des textes proposés et réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches. Établit des liens entre le texte et sa vie personnelle ou ses connaissances antérieures, et les explique à un pair. Fait un rappel de certaines parties du texte ou décrit des repères culturels abordés. Dégage des informations à partir du contexte et d'indices linguistiques (ex. : pronoms personnels, marques du pluriel).
- 1 Compétence très peu développée**
 Démonstre une compréhension limitée de courts textes qui ont été entendus, lus ou vus (ex. : chanson, livre, émission), malgré un soutien constant. Répond à l'aide de certaines informations explicites, par des mots du texte erronément associés à la question ou en utilisant parfois sa langue maternelle.

PFÉQ

Composantes de la compétence



Critères d'évaluation

- Production d'un texte conforme à l'intention de communication **1 2 3**
- Choix d'information pertinente au sujet du texte et à l'intention **1 2 3**
- Cohérence du texte **1 2 3**
- Respect des conventions de l'écrit (orthographe d'usage, ponctuation et connaissances liées à la phrase) **1 2 3**
- Recours à des stratégies de production adaptées à la situation **1 2 3**

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève produit des textes traitant de sujets liés à la vie courante et émanant de situations familières. Pour ce faire, il s'inspire le plus souvent de modèles déjà présentés. Il se soucie de l'intention de communication.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève produit des textes pour répondre à des besoins scolaires et sociaux. Ces textes contiennent plus d'informations pertinentes au sujet et sont plus cohérents. Il prend conscience de l'importance de la relecture et de la révision pour assurer la compréhension et la qualité de ses productions.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève produit dans les différentes disciplines des textes narratifs, expressifs ou informatifs en s'inspirant de modèles comme un article de journal, une lettre d'information ou un poème. Il est influencé par ses lectures et s'affirme davantage dans ses textes en donnant ses opinions.

Langues

Français, langue seconde – Immersion

131

Cadre d'évaluation des apprentissages

Produire des textes variés

33 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation³

- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
 - Stratégies*
 - Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit
 - Conventions de communication orale ou écrite
 - Connaissances liées au texte oral ou écrit
 - Connaissances liées à la phrase
- Cohérence du texte
- Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication
- Exploitation de repères culturels*
- Application d'une démarche de production appropriée*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Cohérence du texte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées pertinentes et suffisantes ■ Progression des idées (1^{er} cycle*) ■ Respect de la structure et des éléments propres au type de texte ■ Adaptation à la situation de communication
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utilisation d'un vocabulaire varié lié aux disciplines ■ Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation ■ Respect des conventions liées à la production orale (dont la phonétique) et écrite ■ Utilisation d'éléments médiatiques*
Exploitation de repères culturels*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Application d'une démarche de production appropriée*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect des étapes de la démarche ■ Recours à des stratégies de production et d'évaluation de la démarche

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Échelles des niveaux de compétence

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE (PROGRAMME D'IMMERSION) COMPÉTENCE 2 : PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS

5

Compétence marquée

Produit des textes où la formulation des idées, les types de phrases et les éléments prosodiques sont personnalisés. Respecte la structure correspondant au type de texte produit. Utilise une variété de temps verbaux. Orthographe correctement la plupart des mots de sa production.

4

Compétence assurée

Produit des textes en tenant compte de certaines caractéristiques du destinataire et en s'inspirant de modèles de textes. Présente suffisamment d'informations pour préciser ou appuyer ses propos, notamment à l'égard d'un repère culturel. Emploie différents types de phrases et effectue des accords dans le groupe du verbe. Utilise un vocabulaire varié de même que des expressions courantes appropriées. Emploie des stratégies et des ressources adéquates et en explique le choix. Améliore son texte et aide un pair à améliorer le sien.

3

Compétence acceptable

Produit une variété de textes clairs, malgré des erreurs (ex. : de syntaxe, d'orthographe ou d'accord). Réalise les tâches de production en tenant compte de l'intention de communication. Emet son opinion et établit des liens avec sa propre culture. Présente l'idée principale et enchaîne certaines idées secondaires développées. Utilise et orthographe correctement le vocabulaire ciblé par la tâche et effectue des accords dans le groupe du nom. Emploie les stratégies et les ressources suggérées et utilise les critères fournis pour évaluer sa production. Souligne une réussite et un défi à relever.

2

Compétence peu développée

Produit de courts textes compréhensibles liés au sujet ou aux repères culturels abordés. Suit la démarche proposée et réalise, en partie et avec de l'aide, les tâches. Présente plusieurs idées peu développées. Formule de courtes phrases complètes et emploie un vocabulaire familier. Orthographe ou prononce correctement des mots fréquemment utilisés dans ses productions. Respecte des éléments prosodiques (ex. : débit, volume de voix).

1

Compétence très peu développée

Produit des textes inachevés et difficilement compréhensibles constitués de courtes phrases souvent calquées sur sa langue maternelle et d'un vocabulaire restreint, malgré un soutien constant. Présente ses idées à l'aide d'un support visuel (ex. : texte, affiche).